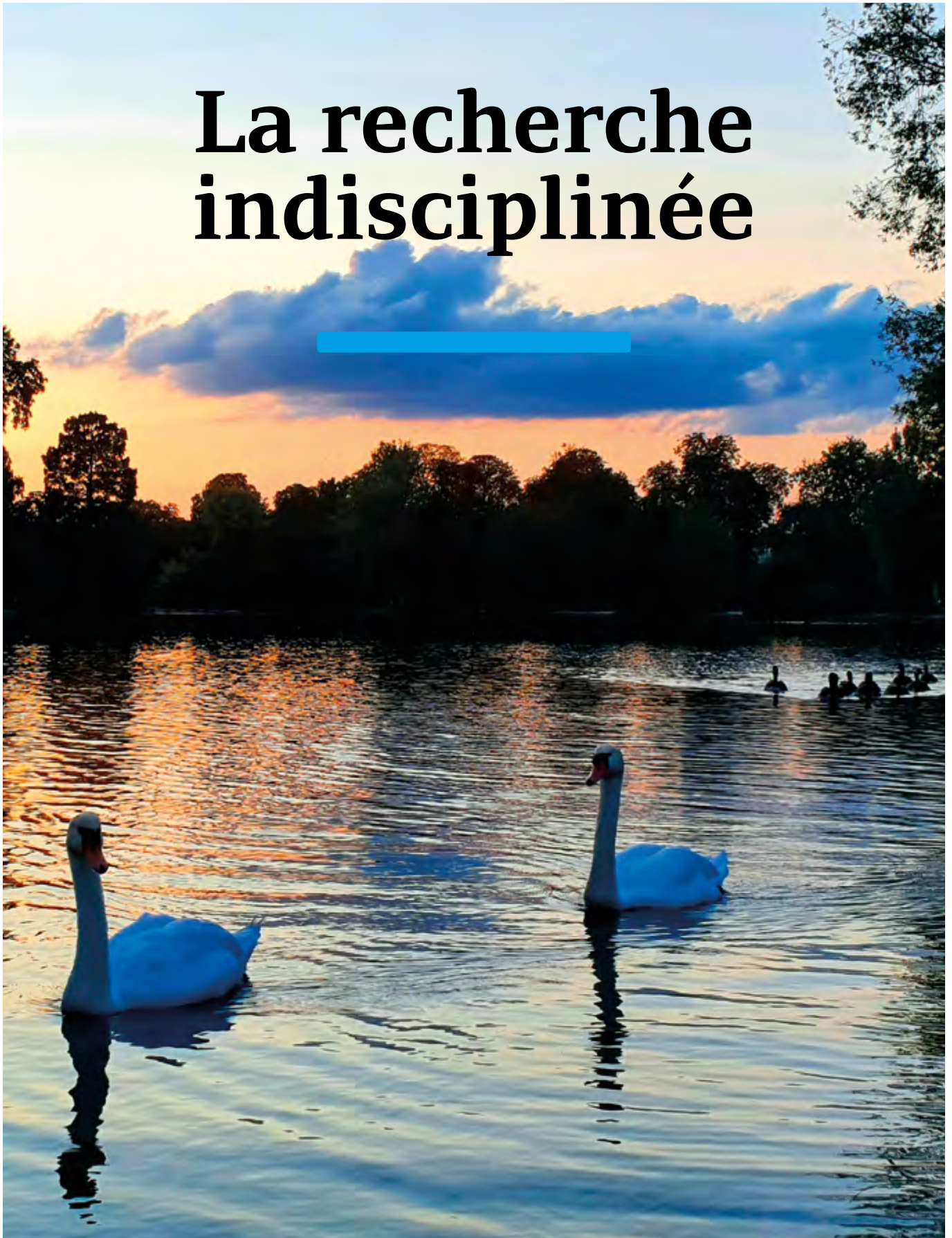


La recherche indisciplinée



Dans le numéro précédent (n° 148 : *40 ans – Recherche Culture et politiques publiques*), les modes de production, de structuration et de valorisation des connaissances étaient abordés au prisme des politiques publiques du ministère de la Culture.

Ce nouveau numéro explore les méthodologies et les socles de compétences mobilisés dans la recherche Culture *indisciplinée*, au sens d'*indisciplinaire*.

Depuis le XIX^e siècle, les savoirs ont été structurés en disciplines, chacune trouvant son ancrage dans des institutions conçues pour les incarner. Cette démarche destinée à soutenir la production et la transmission de savoirs « spécialisés » a fortement caractérisé les domaines disciplinaires du champ de la Culture.

Deux enjeux vont modifier progressivement cette ordonnance : la complexification et la multiplication des enjeux sociétaux dans des trajectoires de mondialisation (« Anthropocène ») et la volonté de sauvegarder une liberté de créer, en associant idées et objets de recherche.

Ce dernier positionnement est à l'origine de trois néologismes : *interdisciplinaire*, *pluridisciplinaire* et *transdisciplinaire*. Ils désignent respectivement la manière dont un objet de recherche peut être étudié par plusieurs disciplines réunies, ou être abordé à leur intersection, ou encore être situé au cœur de plusieurs d'entre elles et traverser leurs frontières.

Les recherches dites *indisciplinées* puisent leurs expressions dans l'histoire de ces trois approches de la recherche. Il ne s'agit plus de fusion, mais de déplacement et de dépassement des frontières des champs disciplinaires au travers d'une démarche commune de recherche et de création. Des objets complexes de recherche, mobilisant des savoirs initialement éloignés les uns des autres par leur assignation disciplinaire, peuvent ainsi être saisis et situés.

Avec un regard exploratoire, quatre axes transversaux ont été retenus, non sans oublier que les questionnements portés par la recherche Culture sont intrinsèquement liés à l'histoire culturelle des mots et des idées :

- dialoguer en hybridant disciplines et méthodologies ;
- dépasser les frontières disciplinaires ;
- expérimenter ensemble ;
- habiter le monde sensible.

Les autrices et auteurs de ce numéro dessinent un « horizon disciplinaire ouvert » dans lequel la science par, avec et pour la société opère des modes de dissémination scientifique partagée dans une dynamique de communs.

Je les en remercie chaleureusement. ■

NAOMI PERES

Directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche



© DR

La recherche

1 **Édito,**
*Naomi Peres, Directrice générale
de la démocratie culturelle,
des enseignements et de la recherche*

4 **Préface,**
C. Graindorge



6-37

Dialoguer en hybridant disciplines et méthodologies

- 8 La recherche en design textile :
une recherche indisciplinée ?,
Aurélie Mosse
- 11 La photographie et le droit,
perspectives contemporaines
et historiques, regards croisés,
Isabelle-Cécile Le Mée et Émilie Terrier
- 15 Le réseau thématique CNRS/MC
MAESTRO. « Appréhender les défis
des grands monuments : matériaux,
structures, environnements »,
Maxime L'Héritier
- 18 Regards croisés sur les collections
muséales. Retour d'expérience sur une
résidence de recherche au LaM,
Stéphanie Verdavaine et Julie Verlaine

21 La fabrique « indisciplinée »
des données du portail ORESM selon
la perspective des Archives nationales,
*Florence Clavaud et Jean-François
Moufflet*

28 Naviguer, bricoler, braconner, cueillir :
de quelques gestes de la recherche
en histoire à l'ère numérique,
Caroline Muller et Frédéric Clavert

32  Archiver les récits d'objets :
polyphonie documentaire
et disciplinaire,
Clothilde Roullier

33 Quelle(s) discipline(s)
pour étudier les archives ?
Retour sur la Grande Collecte
des archives du sport,
*Sarah Gensburger, Valentin Guéry
et Julien Sorez*

45 Repenser les établissements
d'enseignement artistique.
Apports et limites des recherches
indisciplinées du LUCAS,
Raphaël Besson

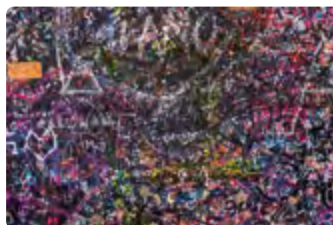
48 Le réseau « Perspectives rurales » :
pluralité, expérimentation
et hybridation disciplinaire,
Frédéric Bonnet

52 Une recherche buissonnière
au fil des chemins du Morvan,
Flore Coppin et Vincent Guichard

57 Confronter les disciplines,
transcender les frontières :
le projet MuseoGR,
Gaëlle Crenn et Sandra Duhem

61 Ethnopôles, pour une recherche située
et active,
Thomas Mouzard

64 Quelles résiliences face aux risques
climatiques en Arctique
et dans le Pacifique ?
L'apport de la recherche
interdisciplinée,
Charlotte Heinzle



38-67

Faire corps avec les territoires : une mise en mouvement des frontières

- 40 Le chantier « Danse en milieu scolaire » :
à la croisée de la recherche
fondamentale et de l'expérience,
Chloé Arnaud et Catherine Courtet
- 44  Représenter le corps dansant à
l'école : une recherche indisciplinée
et une exploration filmique
du mouvement au croisement de l'art
et de l'éducation,
Dieynébou Fofana-Ballester

indisciplinée



68-107

Expérimenter ensemble le hors-champ : du mot à l'objet situé

- 70 Les journées « Écritures alternatives de la recherche » à Nantes : retour sur quatre ans de partage, *Julie Aucagne*
- 74 À la rencontre des écritures alternatives : le Salon Focus, *Camilo Leon-Quijano et Boris Pétric*
- 78 Changement d'esprit, changement d'état d'esprit ? Entretien, *Laurent Devisme et Laurence Bizien*
- 82 Enquêter Aaton, une fabrique de cinéma, *Vanessa Nicolazic, Vincent Sorrel et Nicolas Tixier*
- 85 Penser l'urbain par l'image : douze ans de recherche-crédation collective, *Lucinda Groueff, Florine Ballif et Mina Saïdi-Sharouz*
- 89 Un éléphant blanc dans un jeu de quilles, *Xavier Lagurgue*

94 No discipline ?, *Keith Zawistowski et Marie Zawistowski*

98 L'expérientiel selon les Grands Ateliers Innovation Architecture (GAIA) : comment développer une recherche indisciplinée, de la théorie au faire en architecture ? Entretien, *Maxime Bonnevie et Valérie Wathier*

104 Voyage dans le temps : des archives télévision et radio pour observer l'évolution des voix, *David Doukhan, Anissa-Claire Adgharouamane, Marlène Coulomb-Gully, Simon Devauchelle, Benjamin Elie, Antoine Laurent, Lucas Ondel Yang, Géraldine Poels, Albert Rilliard, Marie Tahon et Rémi Uro*



108-149

Habiter un monde sensible : entre savoir expérientiel, incomplétude et création cognitive

110 Épistémologie et (in)disciplines, *François Rastier*

113 La zoosémiotique en sciences du langage. Une recherche (in)disciplinée, *Astrid Guillaume*

119 La recherche et son double : architecture et santé. La chaire Archidessa à l'œuvre, *Donato Severo, Lila Bonneau et Florent Paoli*

123 Vivre avec une maladie génétique rare : penser les vulnérabilités, activer les capacités. La chaire VULCA, *Lisa Friedlander, Charlotte Jacquemot et Sophie Larger*

128 *Brain Roads*. Vers une diplomatie interdisciplinaire pour dessiner la neuroplasticité, *Olaf Avenati*

132 « Recherches indisciplinées » dans le champ académique : contradiction, supercherie ou nécessité ?, *Emmanuel Mahé, Axel Belin et Salomé Gobbi*

136 Un regard qui se faufile dans des interstices : trajectoire indisciplinée entre actes scientifiques et artistiques, *Ondine Simonot-Bérenger*

143 La flamme et la poésie de la combustion : rencontres indisciplinées, *Nadine Guinefoleau, Chloé Moreau, Ulrich Brunet et Vincent Robin*

147 Penser l'indiscipline : le cabaret comme laboratoire de recherche, *Bruno Lobé, Jérôme Marin et Camille Paillet*

Dossier coordonné par

CATHERINE GRAINDORGE

Rédactrice en chef, Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche, Sous-direction des politiques transversales des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche, Bureau de la recherche

En couverture



Cygnés, animaux liminaux et sentients, bois de Vincennes, septembre 2020

© Astrid Guillaume

La recherche indisciplinée : entrecroiser les fils du savoir pour une autre matérialité de la connaissance

Ce n'est pas parce que l'on se donne des règles que l'on apprend, mais parce que l'on apprend que l'on se donne des règles¹.

La disciplinarisation ou la « première découpe »

Depuis le XIX^e siècle, les savoirs n'ont cessé d'être catégorisés en « spécialités » dans des grands domaines portés par les premières organisations et l'institutionnalisation de la recherche dans de nombreux pays. On parle parfois, encore aujourd'hui, de « sciences dures » et de « sciences molles », établissant *de facto* une hiérarchie des sciences... Mais, d'une part, il n'en a pas toujours été ainsi et, d'autre part, « l'élaboration des savoirs n'a pas de tout temps été organisée en disciplines distinctes² ».

Durant le XX^e siècle, les disciplines ont créé leurs propres langages, leurs méthodes et leurs formats de transmission. Cela ne facilite pas pour autant une définition du mot « discipline ». En latin, le sens premier de *disciplina* signifie « action d'apprendre, de s'instruire » ; viennent ensuite « enseignement », « méthode », « éducation », « formation », « règles de vie ». Dès lors, peut-on considérer dans cette trajectoire de segmentation des savoirs qu'une discipline se définit principalement par l'orchestration d'un point de vue intellectuel d'un ou de plusieurs objets de recherche et d'un ensemble de méthodes qui délimitent son périmètre ?

Les soixante dernières années ont bousculé cette tentative de définition inscrite dans un ordre initialement « naturel ». Une prise de conscience s'est développée face à la complexification des nouveaux objets étudiés et d'un certain « flou sémantique » régnant sur la classification des champs disciplinaires (systèmes de pensée, structure de l'objet de recherche, fonction et évolution des frontières disciplinaires). Elle a également été sous-tendue par la montée exponentielle d'enjeux sociétaux mondiaux (« Anthropocène »), appelant à

sauvegarder la continuité entre les différentes disciplines pour livrer des résultats communs et la liberté de création pour associer idées et objets de recherche.

Cette quête trouve son expression dans trois néologismes traduisant une volonté de positionnement méthodologique : *interdisciplinaire* (1968), *pluridisciplinaire* (1969) et *transdisciplinaire* (1970).

L'approche *interdisciplinaire* se situe au point de rencontre de plusieurs champs disciplinaires³. Dans cette manière de produire, les méthodes et processus sont transférés d'une discipline à l'autre. La séparation des disciplines est intacte, mais peut être affinée en sous-disciplines.

L'approche *pluridisciplinaire* consiste à additionner différentes expertises autour d'un même objet de recherche. Là encore, chaque analyse reste ancrée dans son champ disciplinaire et est complétée par les autres analyses, sans hybridation.

Ces deux approches constituent, selon Edgar Morin⁴, le prélude de l'approche *transdisciplinaire* qui fusionne connaissances et méthodes des différents champs disciplinaires, afin d'objectiver la complexité d'un sujet de recherche sans le diviser.

Les recherches dites « indisciplinées » puisent leurs expressions dans l'histoire de ces trois approches de la recherche.

Depuis les années 1960, les pratiques d'interdisciplinarité (initialement dans le domaine des sciences humaines et sociales [SHS]) se sont étendues dans l'ensemble des champs disciplinaires⁵ et dans le monde académique mondial. En témoignent, en France, les positionnements du CNRS⁶, qui comprend le mot « interdisciplinarité » comme la collaboration entre les SHS et les autres sciences.

CATHERINE GRAINDORGE

Rédactrice en chef, Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche, Sous-direction des politiques transversales des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche, Bureau de la recherche

L'interdisciplinarité semble de plus en plus incontournable pour étudier les défis contemporains dans leur complexité, pour aligner l'organisation interne des productions de la recherche avec les enjeux auxquels la société est confrontée (climat, compétitivité économique, ruptures, transitions, vulnérabilités, etc.).

Les années 1970 mettront en exergue la « société de l'information » portant particulièrement pour la recherche Culture le processus de rationalisation de la collecte et de l'analyse des données.

Cette montée en puissance d'une « société de la connaissance » s'accompagnera dans les années 1990 d'une hiérarchisation des domaines de recherche : sciences de l'ingénieur et sciences dites « appliquées » *versus* recherche fondamentale.

À partir des années 2000, la structuration de la recherche européenne, par le biais de son instrument, le 7^e Programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (PCRD), et avec la création de l'Agence nationale de la recherche (ANR)⁷, va privilégier le financement de la recherche pluridisciplinaire organisée autour de pôles thématiques.

La recherche indisciplinée ou le « tissage post-disciplinaire »

Quelle que soit l'approche retenue, la recherche ne produit pas de connaissances sans ancrage.

L'année 2015 marque l'essor de l'indiscipline originelle avec la création du « groupe de recherche doctorale de Strasbourg » : certains

doctorants sont amenés à travailler au croisement de plusieurs disciplines et d'autres débutent leurs travaux hors des cadres définis de chaque discipline. Les chercheurs de ce groupe viennent de tous les horizons disciplinaires et sont rejoints par des autodidactes et des personnes extérieures au milieu académique. Ils réalisent une expérience collective et interdépendante de production, de problématisation pour une hybridation des méthodes et des manières de donner à voir et à comprendre⁸.

La recherche indisciplinaire repose sur un travail d'interactions entre les disciplines devant faire de la science et de ses objets de recherche des éléments constitutifs de la société : la coconstruction d'un objet de recherche va alors reposer sur une hybridation des disciplines et des méthodologies et une programmation thématique. Des points de rencontre se manifestent au cœur de la diversité des savoirs et des métiers mobilisés. Se pose aussi la question des relations intellectuelles entre les disciplines, des divergences méthodologiques, de l'hospitalité et de l'ouverture disciplinaires.

Ainsi, dans l'approche indisciplinée (indisciplinaire), néologisme de 1980 « réinventé » dans les années 2000, il ne s'agit plus de fusion, mais de dépassement et de déplacement des frontières des champs disciplinaires au travers d'une démarche commune de recherche et de création de connaissances. L'indiscipline explore les limites des disciplines pour un ancrage qui doit pouvoir produire de nouvelles connaissances dans l'espace situé entre les différentes disciplines. Ce processus s'appuie, d'une part sur la réflexivité (concevoir le lien inséparable entre l'observateur et la chose observée), d'autre part sur la sérendipité. Cette dernière éclaire le processus de la recherche en y introduisant un autre « moteur⁹ » : elle intègre le rôle de la subjectivité, de l'intuition et de l'imagination, sans l'opposer à la raison, en relevant des faisceaux d'indices concordants.

En outre, la dimension de la recherche indisciplinée Culture est double : une inscription dans une histoire épistémologique et sociologique dans laquelle l'histoire des savoirs est intrinsèquement liée à l'histoire culturelle des mots et des idées et la non-dissociation de la « science » des autres activités de l'homme. L'indisciplinarité n'est pas l'indiscipline. Aujourd'hui les sciences humaines et sociales ont largement rejoint les sciences « dures » et surtout les sciences naturelles avec une approche renouvelée du vivant. C'est toute une conception récente humaniste de la science qui subordonne la question de l'invention et de la production des savoirs à sa finalité. Il s'agit de concilier de multiples savoirs à de multiples échelles en investiguant les relations entre les objets de connaissances et les disciplines, la dissociation des savoirs ne répondant pas toujours à la liberté

d'associer des preuves de concept et des objets de recherche.

Ce tissage suscite aussi une conscience accrue d'un paradoxe : d'un côté, avoir des institutions garantes des frontières-spécialisations du savoir et, de l'autre, admettre, voire favoriser l'hybridation disciplinaire porteuse d'innovation scientifique.

Les contributions de ce numéro tiennent compte de la nature propre et des modes de recherches indisciplinées-indisciplinaires dans les domaines pluriels portés par le ministère de la Culture. Elles témoignent d'une mise en mouvement de l'indiscipline.

Plusieurs entrées portant un regard exploratoire sont retenues, sans être exclusives.

La première partie donne à voir l'hybridation des disciplines et des méthodologies : la création textile, la dimension matérielle et immatérielle de la photographie, les défis patrimoniaux multi-dimensionnels, le carrefour muséal, la geste archivistique et historique des données numériques, la collecte et son espace social.

La deuxième partie explore la mise en mouvement et la porosité des frontières disciplinaires, le « faire corps avec », pour créer de nouveaux territoires communs : le corps et son langage, la synergie de territoires (expérimentation de modes de transmission et d'observation), les cheminements et attachements, l'interculturalité et la fabrique ethnologique, la résilience.

La troisième partie expérimente le « hors-champ » et sa mise en récit : les écritures alternatives¹⁰, la médiation scientifique des enjeux sociétaux, la pensée par l'image (cinéma et

urbanisme), l'expérimentation du « hors-cadre » dans l'enseignement de l'architecture (écologie¹¹, *designbuild*, approche expérientielle), la voix et sa réception.

La dernière partie, conclusive, met l'accent sur la création cognitive et l'incomplétude dans le monde sensible : l'épistémologie et la terminologie, le langage du vivant et la zoosémiotique, la santé et les vulnérabilités (architecture et design, neuroplasticité), les interactions humain-machine, les dynamiques émotionnelles et performatives.

La recherche indisciplinée nécessite une acculturation très progressive, sans plaider ni posture. Car il ne s'agit pas de réduire l'indiscipline et toute autre terminologie à des pratiques, mais de s'assurer que l'on parle de la même chose en sachant l'énoncer dans une sémantique partagée. Outre les savoirs constitués, un énorme travail est nécessaire sur les concepts et les trajectoires épistémologiques pour une démarche de résolution successive de problèmes et une « captation » de nouvelles connaissances. L'esprit critique en est un levier.

Dans un contexte dans lequel les disciplines ne sont plus seulement une fin en soi et avec une cartographie des savoirs très évolutive, il n'est pas impossible que l'assignation des connaissances dans des champs disciplinaires se mue, en ce moment et en partie, en une organisation de programmes de plus en plus en lien avec la société. La dimension internationale de la recherche Culture, elle-même, renvoie aujourd'hui d'une part à la discipline, d'autre part à cette contingence historique. ■

1. Michaël Oustinoff, « (In)discipline et interdisciplinarité : des mots aux choses », *Hermès. La Revue*, n° 67, *Interdisciplinarité : entre disciplines et indiscipline*, Jean-Michel Besnier et Jacques Perriault (coord.), 2013, p. 21-24.

2. Collectif, *Servitudes et grandeurs des disciplines*, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2024 (et notamment Jean-Marie Schaeffer, « Philosophie, disciplines et interdisciplinarité », p. 60 et suiv.).

3. Réseau national des Maisons des sciences de l'homme (dir.), *L'interdisciplinarité sans concession*, Alliance Athènes, 2023.

4. Voir, entre autres, Edgar Morin, « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin interactif du Centre international de recherches et études transdisciplinaires (CIRET)*, n° 2, 1994 : <https://cirettransdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php> ; Edgar Morin, « Réforme de pensée, transdisciplinarité, réforme de l'Université », *Bulletin interactif du Centre international de recherches et études transdisciplinaires (CIRET)*, n° 12, 1998 : <http://www.ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b12c1.php> ; Simon Fitzbay, « Qu'est-ce que la transdisciplinarité ? Tour d'horizon des différentes perspectives », *Enjeux et société*, vol. 10, n° 1, 2023, p. 29-49 : <https://doi.org/10.7202/1098697ar> (sites consultés le 13 octobre).

5. Wolf Feuerhahn et Rafael Mandressi (dir.), *Histoire de l'interdisciplinarité. Un mot, des pratiques*, Éditions de la Sorbonne, coll. « Homme et société », 2025.

6. Le groupe de travail récemment formé InterMetho (CNRS, Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires [MITI]) mène le premier travail collaboratif sur l'interdisciplinarité et ses méthodes en produisant un « Glossaire des malentendus en interdisciplinarité ». Ce glossaire regroupera des termes qui peuvent revêtir des définitions différentes selon le contexte disciplinaire dans lequel ils sont employés : <https://miti.cnrs.fr/le-glossaire-des-malentendus-en-interdisciplinarite/> (site consulté le 13 octobre).

7. Catherine Graindorge, « Histoire(s) en miroir : 40 ans de mise en récit de la recherche Culture », *Culture et Recherche*, n° 148, printemps-été 2025), p. 3-5 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche/recherche-culture-et-politiques-publiques> (site consulté le 13 octobre).

8. Eva Carpigo, Paola Delfino, Asahi Higashi, Christophe Humbert, Abril Padilla, Rachel Perrel et Patrick Ténoudji (dir.), « Indiscipliné-e-s », *Revue des sciences sociales*, n° 56/2016, p. 8-11 : <http://journals.openedition.org/revss/390> : <https://doi.org/10.4000/revss.390> (site consulté le 13 octobre).

9. Sylvie Catellin et Laurent Loty, « Sérendipité et indiscipline », *Hermès. La Revue*, n° 67, op. cit., p. 32-40 : <https://hal.science/hal-04036295v1> (site consulté le 13 octobre).

10. Christian Le Bart et Florian Mazel (dir.), *Écrire les sciences sociales. Écrire en sciences sociales*, Maison des sciences de l'homme en Bretagne/Presses universitaires de Rennes, 2021.

11. Anthony Pecqueur, Perrine Poupin et Jean-Baptiste Vuillerod, « Aventures de l'interdisciplinarité : les sciences de la nature et les sciences humaines et sociales face à la question écologique », *Traces. Revue de sciences humaines*, n° 22, 2022, p. 7-20 : <http://journals.openedition.org/traces/14566> : <https://doi.org/10.4000/traces.14566> (site consulté le 13 octobre 2025).

Une recherche buissonnière au fil des chemins du Morvan

Le thème de ce *Culture et Recherche* nous amène à nous interroger sur l'apport des approches culturelles pour ouvrir de nouvelles voies de recherche, en favorisant les frictions entre des points de vue situés. Nous voulons rendre compte ici d'une expérimentation territoriale déjà évoquée dans ces colonnes, qui continue à cheminer dans l'espace rural du Morvan¹.

FLORE COPPIN

Responsable de la communication,
cheffe de projet SECreTOUR,
BIBRACTE EPCC

VINCENT GUICHARD

directeur général, BIBRACTE EPCC

1. Vincent Guichard, « Bibracte : la deuxième vie d'une ville gauloise », *Culture et Recherche*, n° 142, printemps-été 2022, p. 113-116 ; « Du projet de site au projet expérimental de territoire : le cheminement du Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets », *Culture et Recherche*, n° 146, printemps-été 2024, p. 92-95.

2. Soit « un processus collectif où l'avis de chacun est pris en compte, dont la spécificité territoriale est le point de départ, le substrat écologique et le continuum historique le fondement, et qui est capable d'imaginer des projets complexes où l'attachement aux lieux et la beauté alimentent leur capacité de développement durable », selon la définition du collectif des paysages-de-l'après-pétrole, <https://www.paysages-apres-petrole.org/> (site consulté le 20 octobre 2025).

Cheminer, c'est « marcher, aller, faire du chemin, sans hâte, régulièrement, et parfois avec peine », comme l'énonce le dictionnaire de l'Académie française – « pour aller quelque part », précisaient ses éditions anciennes. Et c'est évidemment le long des chemins que l'on pratique de façon privilégiée l'école buissonnière, qui consiste à « abandonner sa tâche pour musarder et flâner ».

Ces façons d'agir et de se mouvoir décrivent bien comment la recherche est envisagée autour du site patrimonial du mont Beuvray, siège de l'ancienne Bibracte, dans le Morvan. Les chemins jouent en effet un rôle capital dans le dispositif qui se déploie depuis quelques années autour du site de l'ancien oppidum éduen avec le support administratif du label Grand Site de France. Il s'agit d'une recherche-action, au sens où le dispositif a vocation à améliorer la situation du terrain sur lequel il se développe, à savoir la zone montagneuse du Morvan des Sommets, soit 420 km² – cinq fois Paris – répartis en douze communes

rurales qui regroupent moins de 4 000 habitants. Mais ce dispositif a aussi une finalité plus large, qui est d'évaluer la pertinence de la démarche paysagère² pour traiter conjointement des défis qui se posent à un territoire rural à très faible densité de population, à l'heure où les effets du changement climatique se font chaque année plus sensibles : préservation d'une biodiversité encore très riche, bien-être des habitants, hospitalité à l'égard des visiteurs. Cela passe par la prise en compte de l'ensemble des activités qui font vivre et affectent le territoire : agriculture, foresterie, tourisme et services, énergie, etc.

Une enquête ethnographique a permis de révéler que les chemins étaient un motif d'attachement largement partagé par les habitants, ce qui n'était pas évident *a priori* mais finalement bien compréhensible : les chemins relient les lieux de vie et sont le support de la grande majorité des travaux et activités de plein air du territoire. À l'heure où la population n'est plus que le cinquième de ce

Les *Carnets d'arpentage* du Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets, fruits du travail de longue haleine d'un collectif de paysagistes-illustratrices, capitalisent les savoirs et les émotions partagées le long des chemins du territoire, contribuant ainsi à révéler et à consolider les motifs d'attachement partagés qui en font un objet patrimonial :

<https://grandsite-bibracte-morvan.fr/fr/les-carnets-darpentage>

© Bibracte, Antoine Maillier

qu'elle était il y a un siècle et demi, les chemins ruraux, qui sont la propriété des communes, sont souvent négligés, mais ils forment un réseau très dense dont l'existence est attestée par les plans cadastraux. Autrefois, il s'agissait à proprement parler d'un commun, à savoir une ressource gérée collectivement par la communauté de ses utilisateurs selon des règles définies, un commun qu'on ambitionne aujourd'hui de réactiver.

Cheminer, c'est aussi faire des rencontres et se trouver de nouveaux compagnons de route. C'est d'abord, dans notre cas, emmener les habitants sur les chemins, y partager ses émotions et ses souvenirs, s'y faire accompagner par des sachants (géologue, botaniste, archéologue, historien, mais aussi forestier, chasseur, paysan...) ou des artistes qui amènent à lire le paysage autrement et à en enrichir sa perception.

Ces compagnons de route se recrutent en partie parmi les chercheurs et les experts qui s'agrègent à la démarche, conçue comme un processus qui est ajusté en permanence en fonction des réussites, des échecs, des rencontres et des opportunités. Les opportunités, ce sont surtout celles qu'offre le mode privilégié de financement de l'action : des réponses à des appels à projets, qui obligent à adapter les actions à des cahiers des charges imposés et à mobiliser de nouvelles compétences, et qui permettent aussi d'heureuses rencontres au sein de consortiums assemblés par d'autres. Ainsi, la participation à deux actions successives, financées par des appels à projets du programme Horizon Europe, consacrées au tourisme culturel dans les régions rurales³ nous a incités à formaliser une question de recherche qui s'intéresse à la constitution de « communautés patrimoniales de territoire » comme levier pour des projets durables et inclusifs.

On a en effet acquis la conviction qu'il était profitable d'articuler plusieurs concepts pour légitimer la démarche paysagère. Nous nous référons évidemment à la convention européenne du paysage, qui donne de celui-ci une définition productive : « une portion de territoire *telle que perçue par les populations* », ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de paysage qui vaille sans perception collective de ses caractéristiques, dont certaines peuvent ainsi constituer des *motifs partagés d'attachement* – autrement désignés par une métaphore, *l'esprit des lieux*. Dès lors, il est intéressant de considérer le groupe des personnes qui partagent les mêmes attachements comme une *communauté patrimoniale* apte à désigner ce qui fait la valeur patrimoniale d'un territoire, au sens de la convention de Faro⁴. Et si cette communauté se dote de règles et de moyens pour entretenir ce à quoi elle est attachée, alors la ressource dont elle assure la gestion peut être considérée comme un *commun* au sens d'Elinor Ostrom⁵. Enfin, considérer le territoire et son paysage comme le résultat d'une coévolution de longue durée entre ses habitants humains et ses composantes naturelles,



© Bibracte, Antoine Maillet

La paysagiste-illustratrice Ninon Bonzom lors d'un arpentage organisé à Bibracte en juillet 2025.

soit donc comme un *héritage bioculturel*⁶, est un moyen simple et efficace de surmonter le clivage entre nature et culture qui a largement contribué à l'émergence des aspects les plus défavorables de l'Anthropocène.

Dans cette perspective, il conviendrait aussi d'explorer plus avant les mécanismes psychologiques qui produisent l'attachement d'une personne à son milieu de vie, et l'implication d'un spécialiste de psychologie environnementale dans notre groupe de travail est apparue récemment comme une nécessité, ce d'autant plus que cette discipline nous semble aujourd'hui négliger l'étude des bénéfices d'un rapport harmonieux à notre milieu, pour s'intéresser plus volontiers aux conséquences négatives pour l'individu de la perte de repères liée au changement climatique, ce que l'on désigne parfois par un néologisme, la *solastalgie*⁷. Ce nouveau champ de préoccupations est investi au travers d'une alliance avec une instance récemment apparue sur le territoire, la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Morvan Santé, dont les animatrices souhaitent explorer le concept de santé globale (*One Health*), c'est-à-dire à la fois humaine, animale et environnementale.

Faire cheminer de concert un groupe de chercheurs et d'experts a aussi un pouvoir attractif vis-à-vis de la communauté scientifique, ce qui permet d'agréger de nouvelles compétences au fil de l'eau. Le déploiement d'une équipe pluridisciplinaire sur les enjeux forestiers a par exemple permis d'accueillir la candidature spontanée d'un spécialiste du traitement du signal qui, depuis l'été 2025, ausculte en temps réel la respiration des arbres du Morvan depuis le campus d'une université japonaise. De même, on ne compte plus les sollicitations pour accueillir des groupes d'étudiants afin de leur faire partager la démarche en cours.

3. INCULTUM, <https://incultum.eu/> (2021-2024), et SECRETOUR, <https://secretourproject.eu/> (2024-2027) (sites consultés le 16 septembre 2025).

4. <https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/faro-convention> (site consulté le 19 septembre 2025).

5. Première femme à recevoir en 2009 le prix Nobel d'économie. Ses travaux portent principalement sur la théorie de l'action collective et la gestion des biens communs ainsi que des biens publics, aussi bien matériels qu'immatériels. Ils s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle économie institutionnelle : Elinor Ostrom, *La gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles* [Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action], De Boeck Supérieur, 2010.

6. Mauro Agnoletti et Ian D. Rotherham, « Landscape and biocultural diversity: Introduction », *Biodiversity and Conservation*, vol. 24, n° 3, 2015, p. 3155-3165 : <https://doi.org/10.1007/s10531-015-1003-8>.

7. « Solastalgie » est un terme inventé par le philosophe australien Glenn Albrecht : il désigne un sentiment de détresse et d'angoisse ressenti par certains individus face aux transformations (négatives) subies par l'environnement.



© Bibracte, Antoine Maillier

Les participants à l'arpentage organisé à Bibracte en juillet 2025.

8. Coudrier : <https://coudrier.mnhn.fr/> (2023-2025), projet financé par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre de l'appel à projets « Science avec et pour la société – Recherches participatives 1 ».

9. Aurélie Condevaux, Géraldine Djament-Tran et Maria Gravari-Barbas, « Avant et après le(s) tourisms(s). Trajectoires des lieux et rôles des acteurs du tourisme "hors des sentiers battus". Une analyse bibliographique », *Via*, n° 9, 2016, <https://doi.org/10.4000/viatourism.409>

10. Vincent Guichard, « Du projet de site au projet expérimental de territoire : le cheminement du Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets », art. cité, p. 95.

L'engagement des habitants et des acteurs locaux est un souci permanent, qui fait d'ailleurs partie du cahier des charges des Grands Sites de France. Il s'agit d'impliquer le plus grand nombre, d'inviter à se comprendre et non pas à se mettre d'accord, d'encourager la réflexivité et de renforcer la capacité de chacun à analyser les situations et à agir de façon responsable. Par la force des choses, c'est devenu un sujet d'expérimentation à part entière, qui permet de tester différentes formules selon les projets : mobilisation d'artistes comme de dispositifs numériques, création d'associations constituées sur les enjeux agricoles et sur la mise en valeur des chemins, constitution d'un groupe de travail

informel sur les enjeux touristiques, ou encore groupe de dialogue mis en place avec l'aide de spécialistes de la médiation territoriale sur le sujet conflictuel de la gestion forestière. Cela a aussi été une surprise de constater que l'élaboration d'une stratégie d'implication des acteurs locaux permettait de resserrer les liens au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et ainsi de favoriser l'interdisciplinarité. C'est notamment une action de sciences participatives consacrée aux enjeux de l'eau qui a permis de faire ce constat⁸.

Parmi les différentes approches thématiques, la question du tourisme est apparue comme particulièrement productive, dans une perspective de « post-tourisme » en rupture avec ses modalités d'exercice traditionnelles⁹. Cette question a pour intérêt de ne laisser aucun acteur indifférent et d'avoir une forte capacité de mobilisation. Dès lors qu'on considère le tourisme comme un outil apte à renforcer les attachements partagés et la coopération et qu'on envisage l'accueil des visiteurs et des nouveaux habitants sous l'angle de l'hospitalité, c'est une activité vertueuse, parce que fédératrice, respectueuse des gens comme des ressources locales et apte à soutenir l'économie du territoire.

Dans un article précédent, nous considérons que notre initiative prenait progressivement la forme d'un *Living Lab* fédéré par la démarche paysagère¹⁰. Cette trajectoire se confirme, de pair



© Cécile Guénon

Un atelier organisé avec les habitants pour mesurer le débit de l'eau d'un ruisseau dans le cadre du programme COUDRIER (2023-2025), financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre de l'appel à projets « Science avec et pour la société (SAPS), Recherches participatives 1 ».



Illustrations de Ninon Bonzom extraites du *Carnet d'arpentage de Larochemillay* (2020).





Illustration de Ninon Bonzom extraite du *Carnet d'arpentage de Larochemillay* (2020).

avec la conviction renforcée que le mode opératoire déployé, qui consiste à concentrer des moyens sur un territoire exigu et cohérent, est particulièrement pertinent pour développer des interactions entre les parties prenantes, et donc l'interdisciplinarité et l'implication des communautés, indispensables au déploiement de mesures de transformation efficaces.

La soutenabilité économique de la démarche est plus que jamais un défi à l'heure où l'argent public ne cesse de se raréfier, à tel point que c'est devenu un axe de recherche à part entière. Des partenariats nouveaux avec des écoles de commerce, dans le cadre de projets déjà établis (SECreTOUR) ou

en émergence, nous permettent de commencer à explorer les voies offertes par l'économie sociale et solidaire, sous la forme de l'entrepreneuriat de territoire, et par la rémunération des services écosystémiques. Nous sommes également attentifs à nous inscrire dans des cercles scientifiques qui permettent de conforter la légitimité et la visibilité de l'expérimentation¹¹. Nous considérons aussi que les réseaux d'aires protégées (sites du patrimoine mondial, réserves de biosphère, parcs, sites classés, etc.) sont des vecteurs idéaux pour expérimenter et développer de bonnes pratiques, parce que ces espaces possèdent habituellement un dispositif de gestion organisé sur le long terme. ■

11. Comme l'infrastructure européenne eLTER (pour *Long Term Ecosystem Research*) en cours de création, dont les animateurs ont notamment l'ambition de mobiliser les chercheurs en sciences humaines : <https://elter-ri.eu> (site consulté le 19 septembre 2025).

Les réseaux d'aires protégées sont des vecteurs idéaux pour expérimenter et développer de bonnes pratiques, parce que ces espaces possèdent habituellement un dispositif de gestion organisé sur le long terme.